



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/110

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2024
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 11 octobre 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 11 octobre 2024

Secrétaire de séance : Laurent BARBAN

La séance est ouverte.

**Le 17 octobre de l'année deux mille
vingt-quatre à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Le procès-verbal du 19 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Procuration à	NOM Prénom	Présents*	Procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU
CLAIR Jean-Georges (Maire)	E	Mme DUCOSSON	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ
PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	P		GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRERE	GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. GARCIA
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAUX Stéphane	E	M. AULANIER	LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	D		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	M. GACHET	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	D		BÉTENCOURT Catherine	A	
FREY François	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mm BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	P	
SOUBELET Véronique	D		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
BONNETOT Aurore	A				

* P = Présent / E = Excusé / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/110

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2024
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

- Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,
Vu la délibération n°2024/038 du 4 avril 2024 approuvant le budget primitif du budget principal pour 2024,
Vu la délibération n°2024/098 du 19 septembre 2024 relative à l'approbation des créances éteintes,
Vu le projet de maquette financière de la DM ci-joint annexé,
Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Pour garantir la sincérité de son budget, la collectivité doit effectuer différents mouvements comptables.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la Décision modificative n°1 du budget principal selon les équilibres suivants :

Section FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Chapitre libellé	Dépenses	Recettes
73 + 731	Fiscalité		50 000
Total recettes réelles			50 000
042	Opérations d'ordre de transfert		87 892
TOTAL Recettes de fonctionnement			137 892
012	Charges de personnel	20 000	
014	Atténuation de produits	50 000	
		72 411	
66	Charges financières	10 496	
Total dépenses réelles			152 907
023	Virement de la section de fonctionnement	-15 015	
TOTAL Dépenses de fonctionnement			137 892

Section INVESTISSEMENT			
Chapitre	Chapitre libellé	Dépenses	Recettes
021	Virement de section de fonctionnement		-15 015
TOTAL Recettes d'investissement			-15 015
16	Emprunt	48 000	
21	Immobilisations corporelles	-150 907	
Total dépenses réelles d'investissement			-102 907
040	Opérations d'ordre de transfert	87 892	
TOTAL Dépenses d'investissement			-15 015

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20241017-2024_110-DE

S²LOW



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/110

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2024
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Fait à Martillac, le 17 octobre 2024

Laurent BARBAN
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

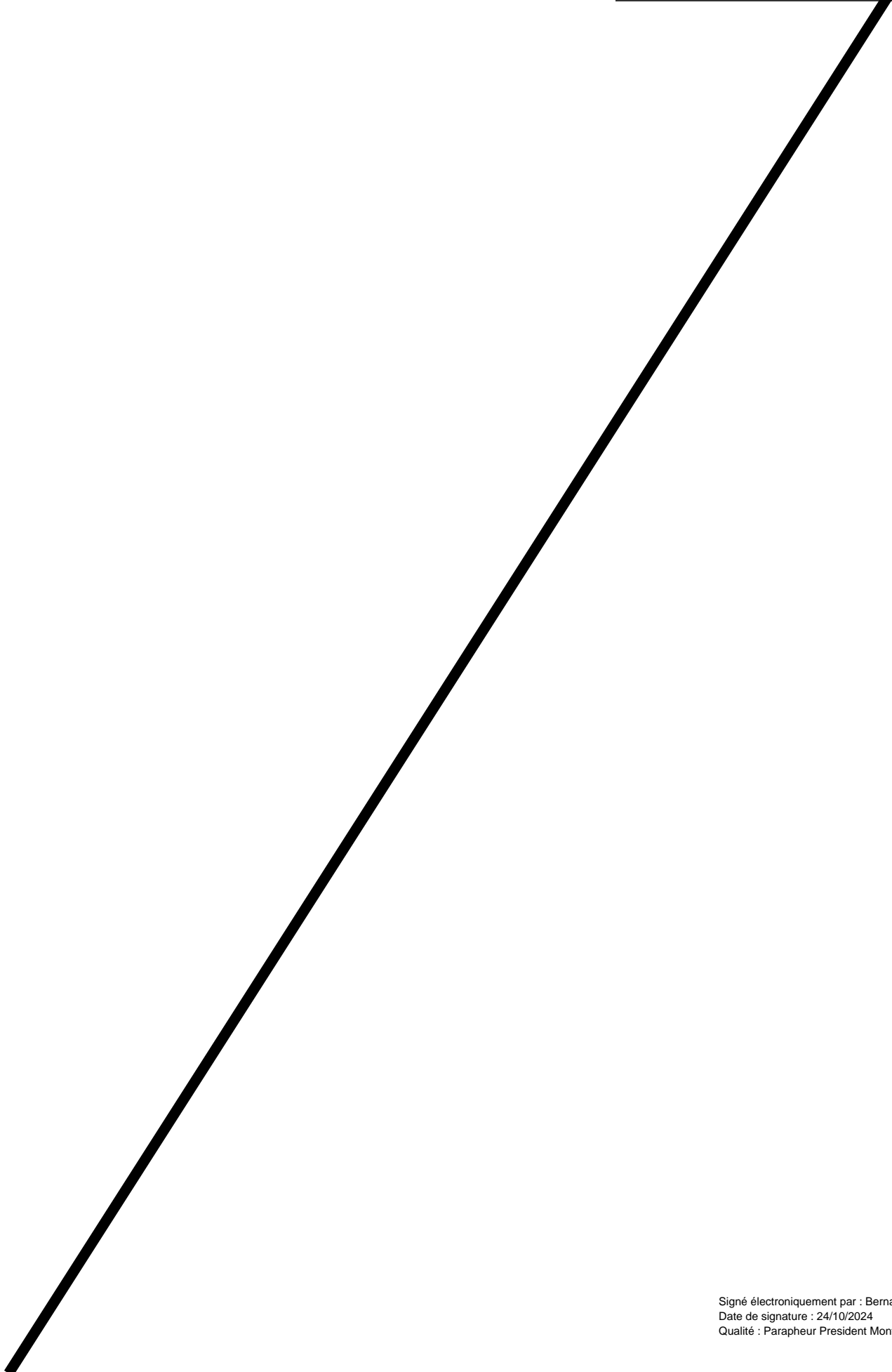
Signé électroniquement par
: Laurent Barban
Date : 23/10/2024
Qualité : Parapheur CC
Montesquieu - Secrétaire
de séance

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20241017-2024_110-DE



Signé électroniquement par : Bernard Fath
Date de signature : 24/10/2024
Qualité : Parapheur President Montesquieu